



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 19 MARS 2026

N°005-26/HAAC/PT/DC/SG/SGA/SCS

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'INVITATION DES DUOS CANDIDATS A
LA PRESIDENTIELLE DE 2026 AUX SEANCES D'ENREGISTREMENT DES
EMISSIONS DE LA CAMPAGNE MEDIATIQUE OFFICIELLE**

Conformément à la Décision n°26-003/HAAC du 03 mars 2026 portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection du Président et du Vice-Président de la République de 2026, les duos de candidats ou leurs représentants dûment mandatés sont invités à se présenter, à compter du lundi 23 mars 2026, dans les locaux de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB S.A.), pour les enregistrements des émissions de la campagne médiatique officielle, suivant la programmation établie par la HAAC. Le planning des enregistrements se présente comme suit :

• PROGRAMME 1 : FACE A LA NATION

ENREGISTREMENT N°1 : Lundi 23 mars 2026

ORDRE	DUOS CANDIDATS	HEURE	THEMES
1	WADAGNI-TALATA	09 h 00 – 10 h 00	1- Education, Formation, Emploi
2	HOUNKPE-HOUNWANOU	10 h 00 – 11 h 00	2- Sécurité, Défense, Cohésion nationale

ENREGISTREMENT N°2 : Mardi 24 mars 2026

ORDRE	DUOS CANDIDATS	HEURES	THEMES
1	WADAGNI - TALATA	09 h 00 – 10 h 00	3- Agriculture, Industrialisation et Croissance économique
2	HOUNKPE - HOUNWANOU	10 h 00 – 11 h 00	4- Santé publique et Protection sociale

ENREGISTREMENT N°3 : Mercredi 25 mars 2026

ORDRE	DUOS CANDIDATS	HEURE	THEMES
1	WADAGNI-TALATA	09 h 00 – 10 h 00	5- Industrie culturelle, Sports et Communication 6- Diplomatie et Relations Internationales
2	HOUNKPE-HOUNWANOU	10 h 00 – 11 h 00	

ENREGISTREMENT N°2 : Jeudi 26 mars 2026

ORDRE	DUOS CANDIDATS	HEURES	THEMES
1	WADAGNI - TALATA	09 h 00 – 10 h 00	7- Cadre de vie 8- Thème au choix
2	HOUNKPE - HOUNWANOU	10 h 00 – 11 h 00	

• **PROGRAMME 2 : EN ROUTE VERS LA MARINA**

ENREGISTREMENT : Samedi 28 mars 2026

ORDRE	DUOS CANDIDATS	HEURE
1	WADAGNI-TALATA	09 h 00 – 10 h 30
2	HOUNKPE-HOUNWANOU	10 h 30 – 12 h 00

Les duos candidats et leurs représentants sont invités à respecter scrupuleusement ce planning afin de faciliter la réalisation desdites émissions.

Le présent communiqué tient lieu de rappel.

Pour le Président de la HAAC et P.O.
Le Secrétaire Général



François K. AWOUDO